

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DAKAR

HUBERT FRÉCHOU

**LES PLANTATIONS EUROPÉENNES
EN COTE D'IVOIRE**



———— TRAVAUX ————
DU DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

N° 3

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 22395

Cote B

Les plantations européennes en Côte d'Ivoire

Un des aspects les plus remarquables de l'évolution économique de l'A.O.F. depuis quelque trente ans est la part de plus en plus importante prise par la Côte d'Ivoire dans les exportations de la Fédération : 14,8 % en 1925, 41 % en 1953. La Côte d'Ivoire a dépassé le Sénégal de son titre de premier exportateur d'A.O.F. Cet essor commercial rapide est dû au développement des productions agricoles, principalement aux progrès du cacao, du café et de la banane, qui fournissent actuellement les 9/10^{me} des exportations d'un territoire connu surtout jadis comme le pays des bois coloniaux. (1).

Ce bouleversement de l'économie de la Côte d'Ivoire, qui peut encore s'accroître, a déjà fortement marqué les paysages dans la moitié Sud du pays : partout, le long des routes, de larges trouées ont été ouvertes dans la forêt pour accueillir les cultures nouvelles. On remarque vite, cependant, que cette empreinte est très inégale : tantôt la forêt est seulement éclaircie et les arbustes, caféiers ou cacaoyers, remplacent simplement le sous-bois, tantôt il s'agit de véritables clairières, dont les limites nettement définies peuvent enclore plusieurs centaines d'hectares et d'où la végétation spontanée a été complètement éliminée.

Cette opposition illustre la coexistence de deux modes très différents d'exploitation du sol, correspondant à des moyens techniques, des structures sociales et des mentalités différents. Les vastes clairières sont généralement le domaine des colons européens à qui leurs moyens ont permis d'éliminer la végétation naturelle. Au contraire, les nombreux Africains qui se sont intéressés aux cultures nouvelles n'ont pas pour autant renoncé à leurs méthodes d'exploitation traditionnelles; leur occupation du sol reste à demi achevée.

(1) Cet article est extrait du mémoire de diplôme d'Etudes supérieures de Géographie présenté à la Faculté des Lettres de Bordeaux et préparé en Côte d'Ivoire grâce à une bourse de l'Institut des Hautes Etudes de Dakar. Qu'il me soit permis de remercier ici vivement M. le Recteur de l'Académie de Dakar; M. le Professeur Mangenot qui m'a offert une si cordiale hospitalité à l'I.D.E.R.T. d'Adiopodoumé; M. Péliissier, professeur de géographie de l'Institut des Hautes Etudes de Dakar; M. Rougerie, de l'I.F.A.N.; M. Miège, de l'O.R.S.O.M.; M. Henry, directeur du Service de l'Agriculture; M. Petit, Inspecteur du Travail; M. Samson-Carrette, directeur du Service des Statistiques et tous ceux, planteurs, agronomes, administrateurs, auprès de qui j'ai trouvé l'accueil le plus spontané et dont les conseils m'ont constamment guidé.

A ces deux types d'exploitation si différents du point de vue technique comme du point de vue social on donne le même nom de *plantation*. Ce terme, qui ne désignait autrefois que les grands domaines dirigés par les Européens dans les pays tropicaux, s'est étendu par la suite, dans ces régions, à toutes les exploitations consacrées aux cultures arbustives d'exportation. Aussi, pour supprimer toute équivoque, précise-t-on en général : plantation européenne ou plantation africaine.

I. L'histoire des plantations européennes.

Les planteurs européens, au nombre de 220 à 230, exploitent environ 30.000 hectares; ils récoltent la quasi totalité des bananes exportées par le territoire, ainsi que, à peu près, 7 % du café, 5 % du cacao.

Leur groupe le plus important se trouve dans le cercle de Gagnoa, où leur production de café et de cacao représente le tiers du total. Ils sont également nombreux dans le Nord du cercle de Grand-Lahou (région de Divo) et surtout dans le cercle d'Abidjan, où, à côté du caféier, du cacaoyer et du palmier à huile, la culture du bananier a progressé, le long de la voie ferrée, jusqu'à Agboville. Ensuite, viennent les groupes de l'Ouest (Daloa, Man) consacrés presque exclusivement au caféier, et qui ont joué un rôle considérable dans des régions où les plantations africaines ont pris moins d'extension que dans l'Est. Il faut mentionner aussi le groupe d'Aboisso, aux origines anciennes, et celui de Sassandra dont l'essor est en partie lié à l'activité de son port (fig. 1).

Bien qu'ils ne constituent qu'un groupe numériquement faible, les planteurs européens ont puissamment contribué au développement de la Côte d'Ivoire, et leur présence donne à ce territoire une très forte originalité parmi les pays qui constituent l'A.O.F.

Les premiers planteurs se sont installés dès la fin du dix-neuvième siècle, avant même que la soumission des régions intérieures fût complète. Vers 1880, des plants de cacaoyers et de caféiers étaient signalés dans le domaine Verdier, près d'Aboisso. D'autres plantations furent établies en 1895 à M'Bato, près de Bingerville, en 1897 à Dabou, en 1905 à Tiassalé. Mais il ne s'agissait encore que de tentatives isolées, sans importance réelle du point de vue économique. En 1910, un recensement constatait l'existence de 88.700 plants de caféiers et cacaoyers appartenant à des Européens (et 180.630 à des Africains). En 1912, 284 hectares seulement étaient concédés à titre définitif, et les superficies réellement exploitées n'augmentaient que lentement.

C'est seulement vers 1925 que l'on assiste à un véritable essor des plantations européennes. Attirés par les bénéfices que les cours élevés du cacao ont procuré aux paysans africains, des colons isolés défri-

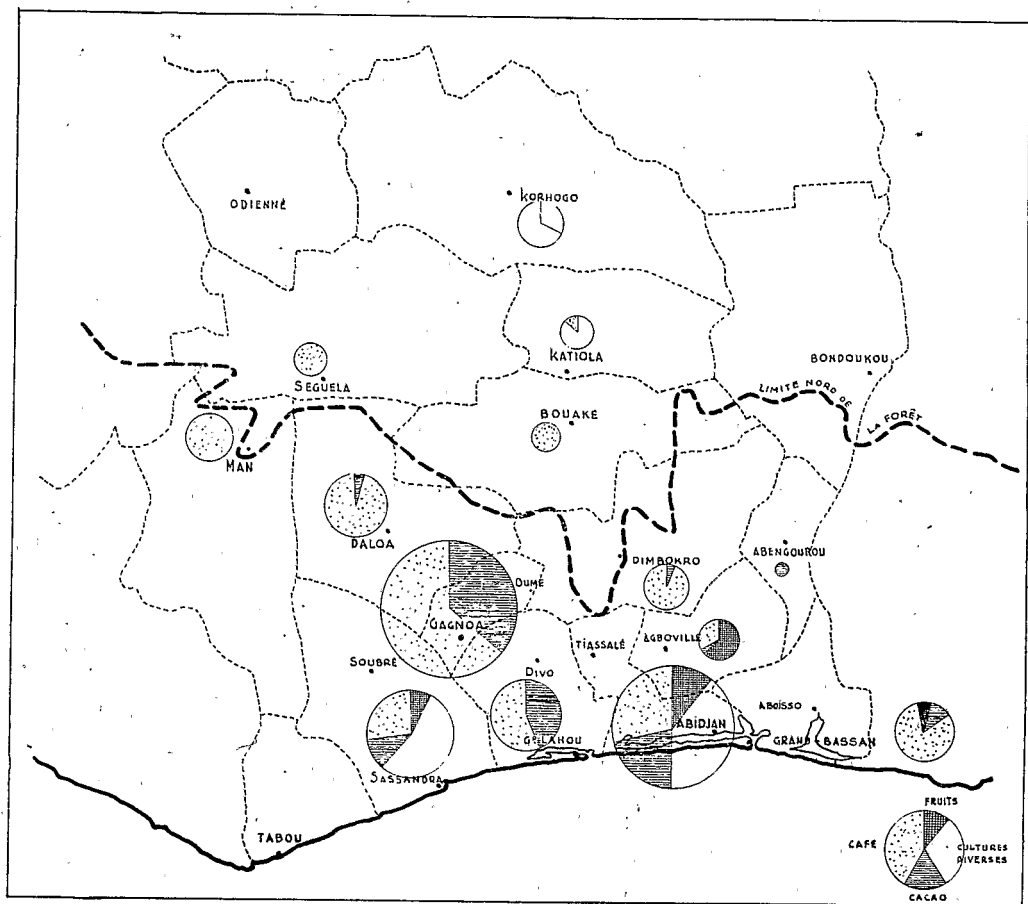


Fig. 1. — Les plantations européennes en Côte d'Ivoire.

Dans chaque cercle administratif, la surface mise en valeur par les Européens est proportionnelle à la dimension des secteurs qui divisent la circonférence. Pour le cercle de Grand-Bassam la circonférence a été dessinée à droite.

chent et plantent. A côté de ces francs-tireurs, dont l'action a le plus souvent un caractère désordonné, de grosses sociétés, comme la Société des Plantations Réunies de l'Ouest Africain (S.P.R.O.A.) se constituent. Chaque année, des milliers d'hectares sont alors concédés à titre provisoire. La mise en valeur effective d'une bonne partie d'entre eux est consacrée un peu plus tard par leur transformation en « concessions définitives » qui en fait de véritables propriétés (14.220 hectares en 1932, année record). Les défrichements s'étendent à une allure vertigineuse; en 1929, la S.P.R.O.A. possède 1.574 hectares plantés; l'année suivante 4.343 .

Cette extension rapide, qui coïncide d'ailleurs avec un progrès considérable des plantations africaines, ne se borne plus désormais au Sud-Est du territoire, mais s'avance hardiment vers le centre et l'Ouest. La région d'Oumé et surtout celle de Gagnoa, recommandée par les instructions du gouverneur Reste qui favorise grandement la nouvelle orientation économique de la Côte d'Ivoire, deviennent les centres principaux de plantations européennes.

En même temps, les planteurs, qui d'abord ne s'étaient guère intéressés qu'au cacaoyer, essaient de nouvelles cultures : sisal et kapokier dans le Nord, colatier, caféier et bananier dans la zone forestière. En ce qui concerne le caféier, contrairement à ce qui s'était passé pour le cacaoyer, ils montrent la voie aux Africains, notamment dans les cercles de l'Ouest (Daloa et Man). Assez vite, d'ailleurs, les indigènes des ces régions s'enthousiasment pour le caféier et, à partir de 1932, ils mettent en place un plus grand nombre de plants que les Européens. Les Africains essaient également d'imiter les planteurs de bananes : ces fruits sont d'abord exportés séchés et, à partir de 1933, frais. En 1935, soit cinq ans après les premiers essais, plus de 4.000 tonnes sont expédiées; au fur et à mesure de sa création, la route Abidjan-Adzopé se garnit sur ses bords de bananeraies.

Malheureusement cet essor spectaculaire est de courte durée. Dès 1930, les déboires commencent: La façon même dont s'est faite la colonisation de 1925 à 1930 portait en soi des germes d'échecs; beaucoup de petits planteurs ignoraient totalement les difficultés auxquelles ils allaient devoir faire face; ils s'étaient lancés à l'aventure sans connaissances agronomiques et sans moyens financiers suffisants. C'est la petite colonisation qui, la première, donne des signes d'essoufflement. La superficie concédée provisoirement en lots de moins de 200 hectares, qui s'était élevée en 1929 à 9.862 ha, tombe à 6.657 ha en 1930, 5.077 en 1931 et 3.731 en 1932. La superficie concédée en lots de 200 à 2.000 hectares baisse à son tour à partir de 1931. Tous les planteurs s'aperçoivent alors qu'ils ont vu trop grand, et qu'en voulant étendre au maximum leurs plantations, ils se sont condamnés à faire du mauvais travail.

Surtout, l'enthousiasme général s'est trouvé brusquement refroidi par la baisse des cours qui s'annonce dès la fin de 1929 et prend en 1931, en ce qui concerne le cacao, des proportions catastrophiques. Ainsi, les planteurs enregistrent de grosses déceptions au moment même où, leurs cultures entrant en production, ils s'attendaient à être largement payés de leurs efforts. Presque tous eurent à faire face à des difficultés financières et quelques-uns perdirent pied, même parmi ceux que soutenaient de grosses sociétés. En tout cas, ils ne peuvent

plus étendre les défrichements; la S.P.R.O.A. par exemple suspend en 1932 son programme de nouvelles plantations.

Si quelques planteurs se découragent, beaucoup comprennent les leçons de la conjoncture et persévèrent. Désormais leur travail se discipline; les méthodes de culture deviennent plus soignées, la vente s'organise, en particulier le transport des bananes fraîches vers la métropole. Tandis que les cours du cacao restent en général bas jusqu'à la veille de la guerre, les prix du café se relèvent et se maintiennent à un niveau rémunérateur. Ainsi, nombre de planteurs remplacent leurs cacaoyers par des caféiers ou se consacrent à la culture des bananiers qui procurent des revenus immédiats. Les principales plantations atteignent alors l'âge de pleine production et, en 1936-37 notamment, lorsque les cours du cacao remontent temporairement, les planteurs européens en profitent pour améliorer leur outillage et installer des bâtiments.

De nouvelles difficultés s'annoncent cependant : à partir de 1937, la main-d'œuvre se fait rare dans les régions même où l'essor des plantations, tant européennes qu'indigènes, a été le plus considérable. En 1939, la mobilisation entraîne le départ de nombreux propriétaires; plusieurs entreprises sont abandonnées. La situation ne fait que s'aggraver dans les années qui suivent : les bateaux manquent, les débouchés sont incertains, les vicissitudes de la guerre compliquent tout, les solutions restent toujours provisoires. Les expéditions de bananes séchées vers la France sont organisées en 1941 et donnent lieu à une courte vague de prospérité, mais les événements de novembre 1942 arrêtent ce courant, qui reprend ensuite péniblement vers l'Afrique du Nord.

Les récoltes de café et de cacao, faites souvent de façon incomplète par suite du manque de main-d'œuvre et de l'incertitude des débouchés, sont rachetées par l'Etat à partir de 1940, mais les cours, variables et souvent fixés trop tard, ne suffisent pas toujours à compenser l'augmentation des prix de revient due à la hausse du coût de la main-d'œuvre et à la pénurie d'outillage et de moyens de transport. Les difficultés de trésorerie provoquent de nouveaux abandons. Nombre de planteurs engagent leurs économies ou empruntent; l'administration leur vient en aide : d'une part elle leur sert de garantie, d'autre part elle leur consent des avances sans intérêt qui vont surtout aux planteurs de bananes.

En 1944 et 1945, la reprise des contacts avec la métropole et la fin de la guerre ne suffisent pas à rétablir d'emblée une situation favorable. Par suite des fautes commises aux débuts de la mise en valeur et du manque d'entretien, beaucoup de plantations sont précocement vieillies et apparaissent difficilement viables. Les cours sont peu rémuné-

rateurs, sauf pour les bananes exportées séchées jusqu'en 1947 par suite du manque de navires spécialisés. Le matériel, à bout de souffle, ne pourra être renouvelé qu'en 1948. Malgré les primes accordées aux plantations de plus de 25 hectares, c'est-à-dire pratiquement aux plantations européennes, l'avenir est assez sombre au lendemain de la guerre, et on se demande en Côte d'Ivoire si la colonisation européenne ne va pas disparaître. En mai 1946, le coup de grâce semble porté par la désertion massive de la main-d'œuvre que provoque l'abolition du travail obligatoire. Laissées sans soins, les plantations, déjà en mauvais état, sont envahies par la « brousse » ; la récolte n'est que partiellement faite.

Peu à peu, la situation est cependant rétablie tant bien que mal. A partir de 1948, commence la période de remise en état : débroussage, recépage des vieux plants ou remplacement par des nouveaux, ce qui est l'occasion d'un nouveau recul du cacao au profit du caféier. Les cours de la banane restant élevés, des planteurs de Gagnoa et d'Oumé, malgré leur éloignement du port, la cultivent pendant un an ou deux pour rétablir leur trésorerie.

En 1949-1951, nouvelle crise d'un caractère tout différent : une maladie, la fusariose, détruit des milliers de caféiers et cause la ruine de plusieurs plantations. Les cours élevés du café permettent cependant à celles qui n'ont pas été trop atteintes de tenir, aidées d'ailleurs par l'administration qui accorde des primes et distribue des millions de plants. Par contre, l'irrégularité des cours de la banane, depuis 1951, compromet la bonne marche de nombreuses exploitations.

On le voit, l'histoire des plantations européennes de Côte d'Ivoire, quoique très courte, a été très mouvementée. Continuellement, il a fallu faire face à des problèmes nouveaux plus ou moins aigus, mais toujours complexes.

Certains de ces problèmes sont posés par la nature : ce sont des problèmes techniques. A côté d'eux, des problèmes humains naissent du contact avec la société africaine. Enfin, les difficultés d'écoulement des récoltes soulignent l'importance des problèmes économiques, de transport, de vente et de rentabilité.

II. Les problèmes techniques.

La production de café, de cacao et de bananes provient entièrement de la moitié Sud de la Côte d'Ivoire, c'est-à-dire de la partie du pays qui bénéficie d'un climat subéquatorial sans saison sèche trop accusée : climat *attiéen* et climat *baouléen*. Au point de vue de la végétation, ces climats correspondent à la forêt et à la savane-parc. Leurs caractéristiques correspondent aussi, en gros, aux conditions exigées

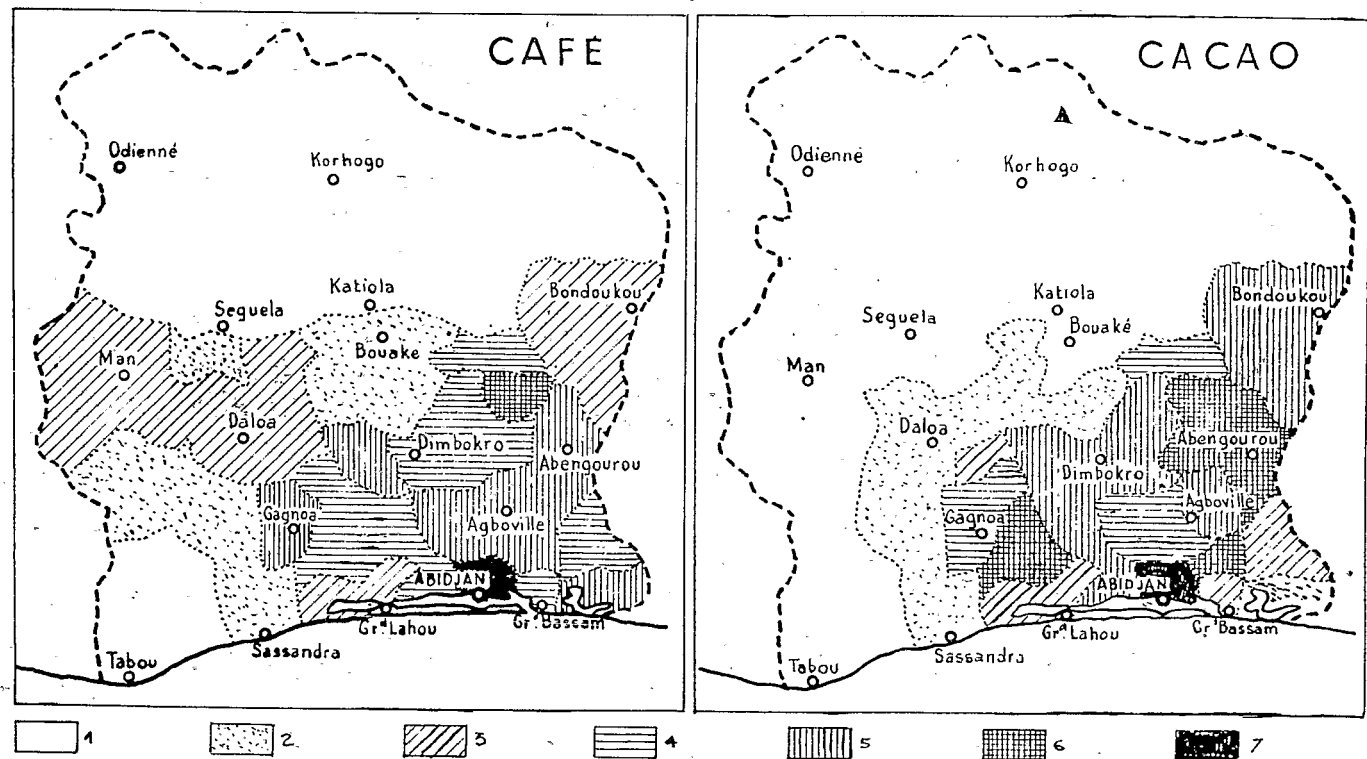


Fig. 2.— La production du café et du cacao en 1953 dans la Côte d'Ivoire (d'après R. Dubled) (*France d'Outre-Mer*, déc. 1954).
 1. - moins de 10 kg. par km² ; 2. - de 10 à 99 ; 3. - de 100 à 299 ; 4. - de 300 à 599 ; 5. - de 600 à 999 ; 5. - de 1.000 à 2.000 ;
 6. - plus de 2.000.

par les trois principales productions auxquelles les planteurs européens consacrent leur activité.

Mais la culture de ces trois plantes de base : cacaoyer, caféier, bananier, se heurte, à l'intérieur même de cette zone, à des difficultés nées, les unes du climat lui-même, les autres du sol et du milieu biologique (parasites et maladies).

1. *Le milieu naturel.*

Le climat. Dans toute la zone de plantations, les températures conviennent parfaitement aux trois cultures : les moyennes (25 à 28°) sont largement suffisantes, et les extrêmes sont partout peu accusés. Les maxima ou minima à partir desquels la végétation pourrait être arrêtée ou souffrir ne sont presque jamais atteints, même dans l'intérieur.

Le facteur essentiel, celui qui est l'objet des soucis constants du planteur et qui influence directement les récoltes, c'est l'humidité. Le caféier et surtout le cacaoyer et le bananier sont en effet très exigeants à ce point de vue : non seulement ils réclament un total annuel de précipitations important, mais ces précipitations doivent être bien réparties; une saison sèche trop longue est néfaste. Les régions situées dans le V baoulé et les environs de Sassandra sont à ce point de vue défavorisés, tandis que les conditions sont excellentes dans le Sud-Est et le Sud-Ouest du territoire. La véritable infériorité des régions où la saison sèche est relativement marquée, c'est que, pour elles, la moindre irrégularité par rapport aux conditions habituelles pourra avoir des conséquences catastrophiques. Aussi, le pourcentage des bonnes années y est-il faible; c'est là que, lors des années sèches, la baisse des rendements est la plus marquée. Même le caféier, qui, plus résistant que le cacaoyer, remonte plus haut vers le Nord, y souffre souvent du manque de pluies.

Certaines irrégularités sont d'ailleurs partout à craindre, même si elles s'inscrivent à peine dans les statistiques de précipitations. Après une belle floraison des caféiers, l'absence de pluies au moment propice provoque parfois la « coulure » des fleurs; dans la région de Man, cela peut se produire quand souffle l'harmattan; la production peut alors être presque anéantie en quelques jours.

Le degré hygrométrique de l'air, l'évaporation et l'abondance des rosées sont aussi à considérer et accentuent l'avantage des régions méridionales. Mais l'humidité de l'air peut varier de façon notable sur des distances très courtes : il semble qu'il existe partout des microclimats plus ou moins favorables, créés par les conditions topographiques ou la végétation.

Le sol. Dans la moitié méridionale de la Côte d'Ivoire, la saison sèche n'est pas assez sensible pour provoquer la formation de cuirasses.

ses latéritiques, très étendues au contraire dans le Nord. Mais la zone forestière n'échappe pas à ce caractère général des pays tropicaux : la pauvreté chimique des sols, transformés en latérite sous l'action des eaux de pluies chaudes et abondantes.

Dans cette pauvreté générale, des nuances existent cependant, dues à la topographie, qui modifie localement le mécanisme de l'évolution pédologique, et à la nature des roches-mères. Tandis que les quartzites, granites et gneiss sont très pauvres en éléments fertilisants, certaines roches « basiques » du Birrimien supérieur (amphibolites, diorites) en contiennent au contraire une proportion appréciable. Mais le principal avantage des sols nés sur les roches basiques et aussi sur les schistes réside dans leur forte capacité de rétention, due à leur structure physique. Ce facteur a une importance capitale : non seulement un sol doué d'une structure physique favorable emmagasine mieux l'eau de pluie, et supporte mieux la sécheresse, mais il est aussi moins sensible au lessivage.

Le défaut principal des sols est d'ailleurs moins leur pauvreté que leur fragilité. En détruisant la végétation naturelle (ce que l'Africain ne fait que très partiellement et avec prudence) l'homme renverse un équilibre; cela peut entraîner des conséquences graves pour le sol, qui n'est pas seulement appauvri par l'exportation des récoltes, mais livré sans défense à l'action désagrégeante des éléments atmosphériques : le lessivage est accéléré, l'érosion menace et la structure physique se dégrade. Les méthodes européennes de défrichement comportent donc des dangers; en fait, bien des plantations établies il y a une trentaine d'années ont vu leur rendement, d'abord acceptable, baisser ensuite de façon désastreuse. Très peu d'exemples de formation d'une véritable cuirasse sont cependant signalés.

Maladies et parasites. Enfin, les cultures sont constamment menacées par une quantité effroyable d'ennemis vivants, dont les plus redoutables sont les insectes et les microorganismes (champignons et virus); les uns et les autres trouvent dans les conditions de température et d'humidité de la Côte d'Ivoire d'excellentes conditions pour vivre et proliférer.

Certains de ces ennemis ont une importance économique aujourd'hui encore négligeable. Quelques-uns se sont déjà révélés très dangereux. On estime que le scolyte, insecte qui s'installe dans les cerises du caféier, fait tomber les rendements en moyenne de 10 %; ce chiffre peut parfois monter à 50 %. Au cours des dernières années, l'épidémie qui a causé le plus de dégâts a été la trachéomycose ou fusariose, maladie à virus, dont l'extension foudroyante a détruit plus ou moins complètement les caféiers Indénié et Kouilou sur des milliers d'hectares; le fléau a frappé particulièrement la région de Daloa où plusieurs planteurs européens, ruinés, ont abandonné leur exploitation.

Parmi la riche collection de parasites et de maladies qui affectent le cacaoyer, un virus qui a ravagé la Gold Coast, le *swollen-shoot*, s'est montré en 1943 près d'Abengourou; mais ses dégâts sont heureusement restés assez circonscrits.

Il semble que les cultures résistent moins bien lorsque, par suite du manque d'entretien et de l'épuisement du sol, elles manquent de vitalité. Le mauvais entretien est, de plus, favorable au pullulement des parasites.

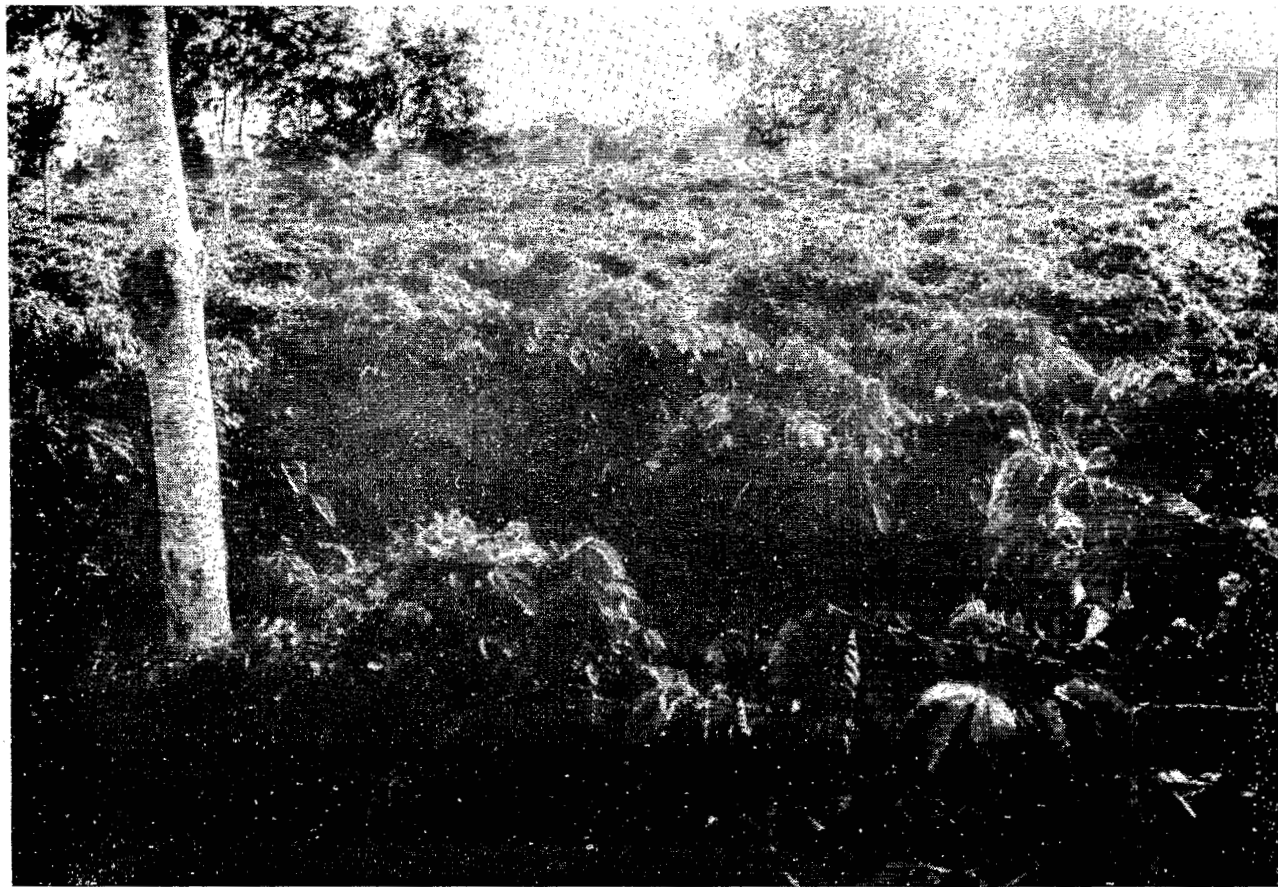
Telles sont les données générales des problèmes que, parallèlement, les techniciens des services de recherches et les planteurs s'efforcent de résoudre. Les uns et les autres n'ont d'ailleurs pas le même point de vue. Les planteurs européens, qui recherchent avant tout la rentabilité immédiate, voudraient qu'on leur donne des conseils pratiques et à effet rapide; ils reprochent aux techniciens, tantôt de se perdre dans des recherches théoriques, à leurs yeux sans intérêt, tantôt de se laisser absorber par des occupations paperassières et de ne réagir qu'avec lenteur. Il semble qu'actuellement un climat de collaboration plus confiante soit en train de s'établir; cela ne peut que faciliter les progrès techniques, tant sur le plan théorique que dans le domaine pratique.

2. La vie de la plantation.

La création. Quand on veut créer une plantation, il importe d'abord de choisir le terrain avec soin, surtout si on le consacre au cacaoyer, toujours très exigeant. Bien des fautes ont été commises à ce point de vue. On peut remarquer que la plupart des plantations européennes se trouvent dans le Centre et l'Ouest, où dominent les roches acides (granite, gneiss, quartzites) aux sols pauvres, et près de la côte, dans la zone des sables tertiaires facilement lessivés, alors que les schistes et roches basiques qui portent les meilleurs sols affleurent surtout dans l'Est. Un grand nombre de vieilles plantations souffrent d'avoir été établies sans prospection sérieuse. A cet égard, les Africains sont parfois mieux avisés, par exemple les Agnis.

Il est vrai que pour les planteurs européens les qualités propres du sol ne sont pas seules à envisager; il faut aussi s'installer à un endroit facilement accessible. Une plantation de bananes surtout ne peut s'éloigner beaucoup du port d'embarquement, ni d'une bonne route ou du chemin de fer.

Le défrichement se faisait autrefois entièrement à la main. Aujourd'hui, les planteurs qui en ont la possibilité utilisent des moyens mécaniques puissants, mais le coût des tracteurs lourds et des bull-dozers limite leur emploi. Il permet de se débarrasser à meilleur compte des gros troncs et des souches qui, dans les débuts, restaient sur place et gênaient la circulation. Quant aux petits branchages, ils sont le plus



Plantation de caféiers dans la région de Gagnoa.



Plantations de cacaoyers dans la région de Gagnoa.

souvent brûlés sur place. On perd ainsi une masse considérable de carbone et d'azote; la potasse des cendres est aussi trop facilement lessivée; mais débiter les branchages pour enfouir feuilles et brindilles reviendrait trop cher; les débris ligneux restant dans le sol pourraient d'ailleurs constituer un danger, car ils attirent les termites et peuvent transmettre des maladies.

Dans les plantations, le choix des variétés est une affaire délicate. La question ne s'est guère posée pour le cacaoyer, la descendance des plants introduits au début du siècle ayant donné satisfaction. Elle semble en voie de solution pour le bananier : la variété employée jusqu'ici (*Musa sinensis*) donnait satisfaction; elle va être remplacée par la « poyo », qui n'est d'ailleurs qu'une sous-variété de *sinensis*, et présente des avantages incontestables : rendement plus élevé, régimes moins fragiles.

Il n'en est pas de même pour le caféier, dont de nombreuses variétés ont déjà été essayées, puis abandonnées. Le *Libéria*, d'abord recommandé par les services administratifs, donnait un café peu apprécié dont l'écoulement était difficile; l'*Arabica*, trop sensible aux maladies, a échoué lui aussi. Les variétés employées jusqu'à une période récente dans les plantations européennes étaient l'*Indénié*, aujourd'hui en recul et le *Kouilou*; de plus en plus on leur préfère le *Robusta*. La fusariose ayant attaqué les deux premiers, la reconstitution des plantations actuellement en cours se fait avec des plants de « *Robusta* I.N.E.A.C. » distribués par le Service de l'agriculture. Ce n'est peut-être pas une solution idéale : si une maladie nouvelle attaque cette variété, une crise encore plus grave et plus générale que celle provoquée par la fusariose peut se produire. D'autre part, le *Robusta* I.N.E.A.C. exige une forte quantité de pluies et souffrira souvent dans la frange Nord de la forêt, où le *Kouilou* poussait assez bien.

La modification du microclimat doit parfois être envisagée dès la création de la plantation. Ainsi, il est nécessaire de réduire puis d'augmenter la teneur en eau du sol dans les plantations de bananiers : c'est ainsi qu'il faut drainer, d'ordinaire, les bas-fonds où l'on se propose d'installer une bananeraie; l'irrigation par canaux n'en est pas moins utile par la suite pour assurer de bons rendements. Elle semble devoir être remplacée par l'arrosage par aspersion, essayé depuis 1952-1953, et qui semble préférable. Pour les cultures arbustives, une question très discutée a été celle des arbres d'ombrage : faut-il laisser, en défrichant, de grands arbres qui protégeront les arbustes contre le soleil et maintiendront autour d'eux une atmosphère humide? Actuellement on pense que cet ombrage est nuisible au caféier. Pour le cacaoyer, il semble présenter plus d'avantages que d'inconvénients, surtout si, au lieu de laisser les grands arbres de la forêt, on plante d'autres essences convenablement choisies.

La mise en place des plants ne se fait plus au hasard comme au début, ou comme dans ces plantations africaines, où les arbustes, souvent trop serrés, n'étaient pas alignés. Les écartements les plus propices à un bon rendement et à un entretien facile sont maintenant connus et observés.

L'entretien. Travail constant, l'entretien de la plantation présente deux aspects principaux : la protection du sol, la défense des cultures.

Sous peine de voir le sol rapidement dégradé, il faut assurer une bonne couverture contre les radiations solaires et les chutes de pluie, et maintenir en même temps un stock suffisant d'humus dans le sol, afin de conserver ou de créer un équilibre chimique favorable. Le moyen le plus simple de couvrir le sol, employé par tous les Africains et encore aujourd'hui par la plupart des planteurs européens, est de laisser pousser la végétation adventice (recrû) en la rabattant de temps à autre. Dans les périodes où la main-d'œuvre a fait défaut, il est arrivé que la végétation adventice prenne le dessus et noie complètement les cultures. Sous une plantation bien réussie de cacaoyers, cet accident ne peut guère se produire, car la végétation adventice pousse à peine; les cacaoyers couvrent régulièrement le sol de leurs feuilles mortes qui fournissent de l'humus et protègent la terre. Dans les plantations de bananes, on pratique le paillage : des herbes et des branchages sont ramassés autour de la plantation et étalés en couche épaisse entre les bananiers; le principal inconvénient de ce système, qui donne de bons résultats, est l'énorme dépense de main-d'œuvre qu'il représente.

Un moyen de protection du sol préconisé depuis longtemps par les Services de recherches est la culture, sous les caféiers, de plantes de couverture qui, convenablement choisies, présentent différents avantages sur la végétation adventice naturelle; les légumineuses notamment enrichissent le sol en azote. Mais leur croissance doit être constamment surveillée; les plantes rampantes surtout doivent être souvent rabattues. Avant la guerre, deux plantes de couverture avaient été recommandées par le Service de l'Agriculture et essayées par plusieurs planteurs européens : *Leucaena glauca* et *Calopogonium mucunoides*. Malheureusement, ces deux plantes se montrèrent si vivaces qu'elles submergèrent complètement les caféiers, et l'arrachage du leucaena nécessita un travail énorme. Depuis cette expérience coûteuse, les planteurs sont devenus très méfiants vis-à-vis de toutes les plantes de couverture. Actuellement, elles peuvent à nouveau être utilisées, leur rabattage périodique ayant été mis au point. Celui-ci peut être effectué très vite et à bon compte par des moyens mécaniques. Pour que la couverture vivante joue pleinement son rôle et enrichisse le sol en humus, il serait bon de l'enfouir périodiquement, la transformant ainsi en engrais vert. Cette pratique, qui nécessiterait la motoculture, n'est pas encore employée.

Les engrais minéraux par contre sont utilisés assez couramment par les planteurs de bananes. Des résultats spectaculaires ont été obtenus à la palmeraie de Mopoyem, où des formules bien étudiées ont triplé les rendements. Mais dans l'ensemble, les conditions d'emploi restent assez mal connues, et on comprend que les planteurs hésitent, d'autant plus que les engrais proposés par le commerce, venant de loin, coûtent très cher. Des recherches effectuées à la station de Binger-ville sur l'alimentation des caféiers vont cependant permettre de donner bientôt des conseils positifs et précis aux planteurs.

Mais il s'agit aussi de défendre les plantations attaquées. Peu de moyens efficaces existent à cette fin. Contre les insectes, on dispose d'une gamme assez complète de produits; mais il n'est pas toujours possible d'atteindre l'insecte visé. On a pu écarter des plantations de bananes le *Cosmopolites sordidus* apparu en 1948. Mais on ne sait pas encore, par exemple, comment arrêter à coup sûr le *borer* qui mine la souche des caféiers et provoque de graves dégâts. De même on ne possède pas de produit capable de lutter efficacement contre certaines maladies cryptogamiques ou à virus. Quand la trachéomycose a envahi le territoire, les planteurs se sont trouvés absolument impuissants.

On est donc réduit dans bien des cas à rechercher des variétés résistantes. Mais telle variété qui résiste à un parasite ou à une maladie peut fort bien se révéler très sensible à d'autres attaques.

Ayant compris que les planteurs, même européens, réagissaient en général trop tard quand leurs cultures étaient attaquées, l'administration mit sur pied en 1937 des équipes phyto-sanitaires chargées de mener la lutte dans les plantations qu'elles visitaient, et à veiller à leur bon entretien, pour empêcher la création de « foyers d'infection ». Ces équipes eurent même la mission de détruire et de brûler les cacaoyers atteints par le swollen-shoot, de façon à diminuer au moins les risques de contamination. Mais leur action fut violemment critiquée par les planteurs indigènes qui n'admettaient pas la destruction de leurs plantations déjà atteintes, mais capables de produire encore, et qui constataient d'autre part que, sur certaines plantations européennes fortement contaminées et à demi-abandonnées, rien de tel n'était fait.

Ce dernier exemple montre que les problèmes techniques ne peuvent être posés en termes seulement scientifiques et que leur solution dépend de facteurs humains dont on est bien obligé de tenir compte. L'ignorance de nombreux planteurs européens en matière d'agriculture tropicale et leur manque de moyens financiers ont aussi fait obstacle à l'adoption de meilleures techniques; le manque d'habileté de la main-d'œuvre gêne également l'amélioration des méthodes de culture; certains travaux assez délicats comme la taille des caféiers sont souvent mal faits; d'autres comme la greffe sont à peu près impossibles. Ces

facteurs humains expliquent sans doute en partie que le niveau technique des plantations européennes, bien que supérieur à celui des plantations africaines, reste généralement assez bas.

III. Les problèmes humains.

1. *Les planteurs européens.*

D'origines très diverses, les planteurs européens forment en Côte d'Ivoire un groupe à part, dont le rôle politique et social reste très important.

Les personnages pittoresques ne manquent pas, surtout parmi les vieux planteurs, installés parfois depuis plus de vingt ans, après avoir été employés dans une maison de commerce ou coupeurs de bois. On devine que la vie qu'ils ont menée pendant la période héroïque les a marqués, et il serait injuste de jeter la pierre à ceux, beaucoup plus rares d'ailleurs qu'on ne le croit souvent, qui ont quelque peu abusé de l'alcool. Même aujourd'hui, la vie qu'ils mènent est souvent assez morne, du moins pour les isolés. La construction de routes, l'usage général de l'automobile ou plutôt du camion, l'installation de maisons plus confortables, avec groupe électrogène et frigidaire, a d'ailleurs transformé les conditions d'existence de la plupart d'entre eux (2).

Les plantations européennes ne sont pas toutes dirigées de la même façon. L'exploitation directe par le propriétaire est loin d'être le cas général. Non seulement les sociétés qui dépendent de maisons de commerce importantes ou de groupes financiers puissants placent, à la tête de chacune de leurs plantations, un directeur, mais, fréquemment, des personnes résidant à Abidjan, ou même en France, possèdent une ou plusieurs plantations dirigées par des « gérants ». Dans ce cas, le propriétaire suit généralement d'assez près la marche de l'entreprise, dresse le programme de travail et vient souvent sur place. Parfois même il passe plusieurs semaines ou plusieurs mois sur la plantation au moment de la récolte, lorsque le nombre de manœuvres est très élevé et leur surveillance difficile. Les trois quarts des plantations de bananes sont ainsi conduites. Parmi les autres, la proportion est moindre. Presque toujours, les gérants reçoivent des appointements mensuels fixes, tout comme les techniciens ou employés qui, dans les très grandes plantations, les assistent. Parfois cependant le gérant reçoit un certain pourcentage sur les bénéfices.

Il arrive bien entendu que des conflits surgissent entre propriétaires et employés européens. Mais les conflits les plus délicats et les plus constants restent ceux qui opposent, parfois très violemment, les Européens à la main-d'œuvre africaine. Longtemps soumise au travail

(2) Nous gardons le meilleur souvenir de la spontanéité de leur accueil et de leur cordialité, comme de la franchise de leurs propos.

obligatoire, celle-ci a été libérée en 1946, et les conditions de recrutement et d'emploi se sont radicalement transformées depuis cette date.

2. *Le recrutement de la main-d'œuvre.*

La densité de la population est très faible dans la zone forestière de la Côte d'Ivoire, où se sont développées les cultures d'exportation. Très vite par conséquent, le développement économique du pays s'est heurté aux problèmes des effectifs de la main-d'œuvre agricole et il a fallu faire venir des hommes de la région des savanes, où existent des districts plus peuplés et qui n'ont pas connu le même développement. Le pays mossi surtout, relativement surpeuplé et privé de ressources commercialisables, constitue un véritable « réservoir » de main-d'œuvre obligée d'aller « faire de l'argent » ailleurs. Pour une grande part la main-d'œuvre des plantations est donc importée. Ce fait n'est pas sans favoriser un trait de caractère assez constant du manœuvre africain : son instabilité. Il est toujours exceptionnel de voir des travailleurs rester plusieurs années chez le même employeur. La plupart d'entre eux désirent simplement travailler quelques mois pour réunir l'argent nécessaire au paiement de la dot de leur femme ou acheter quelques objets, une bicyclette, des couvertures... et rentrer le plus tôt possible au village.

Les planteurs européens se plaignent aussi du faible rendement des manœuvres. Ceci est dû en grande partie à leur manque de résistance provoqué par la mauvaise alimentation et par les maladies qui, trop souvent, les minent (paludisme, parasites intestinaux). Cette insuffisance de rendement, très relative dans les travaux pénibles mais faciles comme le débroussage, où elle est d'ailleurs compensée, quoi qu'en disent les employeurs, par le taux très bas des salaires, apparaît surtout dans les travaux délicats. Lorsqu'ils arrivent pour la première fois dans une plantation, les manœuvres sont déroutés par les tâches qui leur sont confiées, si différentes de leurs occupations habituelles. Totalement dépaysés, ils restent assez longtemps dépourvus d'initiative, aptes seulement à répéter mécaniquement les mêmes gestes. Ce manque d'habileté et d'initiative oblige le planteur à une surveillance constante et exige de lui un travail d'éducation auquel, le plus souvent il n'est pas préparé et une patience à toute épreuve qu'il ne possède pas toujours.

Dans les débuts, lorsque l'administration imposait à la population des prestations de travail gratuites qui jouaient le rôle d'impôts, — ce qui permit la création des premières routes — chaque planteur européen s'entendait avec les chefs coutumiers à qui il offrait des « cadeaux » et qui lui désignaient des hommes d'équipe; ces derniers recevaient un salaire, d'abord en nature, puis en argent.

La main-d'œuvre exigée par le développement économique du pays

étant de plus en plus abondante, il fallut, dès 1925, promulguer une réglementation destinée à organiser le régime du travail et à répartir les travailleurs entre les corvées administratives gratuites et les travaux payés par les chefs d'entreprise privés. Cette réglementation instituait des « autorisations de recrutement » accordées aux employeurs et des contrats prévoyant la durée et les conditions (salaire, nourriture, etc.) de l'engagement.

Mais l'administration, qui veillait à la loyauté des contrats, devait obliger les recrutés à en respecter la durée. D'autre part, il fallut bientôt, pour répartir équitablement les demandes de main-d'œuvre dans les différentes régions, désigner celle où se ferait le recrutement correspondant à chaque autorisation; pour que ces autorisations aient quelque valeur, il fallait aussi, de plus en plus souvent, exercer une forte pression sur les populations intéressées. C'est ainsi que les « autorisations de recrutement » se transformèrent pratiquement en un service obligatoire du travail. Il existait cependant, à côté des « contractuels », des travailleurs volontaires.

1111. Dans les années qui précédèrent la deuxième guerre mondiale, le développement des plantations africaines diminua énormément le nombre des travailleurs disponibles. En 1939, la mobilisation entraîna l'abandon de plusieurs plantations. Mais la pénurie de main-d'œuvre se fit sentir surtout à partir de novembre 1942. L'effort de guerre, auquel la Côte d'Ivoire participait aux côtés des alliés, occupait, à des tâches diverses, un grand nombre d'hommes : recherche du caoutchouc, portage réapparut par suite du manque d'essence, etc. La montée des prix, due à la raréfaction des objets d'usage courant (étoffes surtout) rendit insignifiants les salaires réels et fit disparaître les travailleurs volontaires. Les recrutés eux-mêmes fuyaient. Bien qu'à partir de 1943 la main-d'œuvre recrutée fût réservée aux employeurs européens à l'exclusion des planteurs africains, la crise continua. L'administration exerça alors sur les populations africaines une contrainte de plus en plus vigoureuse, et l'on put véritablement parler de travail forcé; la troupe cernait parfois des villages pour ramasser les hommes.

En 1944, la Conférence de Brazzaville décida de supprimer progressivement le recrutement par contrainte administrative dans les territoires d'Outre-Mer. En Côte d'Ivoire, les planteurs africains accueillirent ce projet d'autant plus favorablement que, depuis l'année précédente, ils ne pouvaient plus recevoir de main-d'œuvre recrutée. Mais les planteurs européens s'opposèrent avec passion à l'action entreprise par le gouverneur Latrille pour préparer le nouveau régime : à leurs yeux, supprimer le système en vigueur depuis vingt ans revenait à provoquer la disparition de toutes les entreprises qui employaient un contingent important de travailleurs; cette mesure constituait une menace directe pour l'avenir économique de l'ensemble du territoire.

Malgré leur opposition, en avril 1946 fut votée la « loi Houphouet » qui, brusquant les événements, supprimait définitivement le travail obligatoire. Aussitôt, les recrutés, qui attendaient la libération avec d'autant plus d'impatience qu'ils touchaient des salaires ridicules (4 à 5 francs par jour en 1945), quittèrent en masse les plantations. Celles-ci ne furent pas entretenues pendant plusieurs mois, certaines même pendant deux ans.

Un retour partiel s'effectua ensuite grâce à la fixation de taux plus substantiels pour les salaires et à la réapparition sur le marché de produits manufacturés à des prix abordables. Les planteurs qui acceptaient de faire un effort pour s'adapter aux conditions nouvelles réussissaient en général à attirer des effectifs de travailleurs à peu près suffisants. Mais il fallait trouver une solution d'ensemble et d'abord organiser le recrutement.

Cette organisation n'était pas une besogne facile. Les besoins totaux de la Côte d'Ivoire étaient en effet estimés par le président de la Chambre d'Agriculture à 190.000 travailleurs, dont 28.000 pour les seules plantations européennes pendant la période de la récolte. On essaya de détourner vers la Côte d'Ivoire le courant qui, depuis de longues années, entraînait 20 à 30.000 Mossis de la Haute-Volta vers la Gold Coast, où ils trouvaient des conditions de travail bien plus intéressantes qu'en Côte d'Ivoire. Cette solution avait été déjà mise en œuvre avec quelque succès, dès 1944, par les planteurs africains. Pour attirer les Mossis, il fallait leur offrir des conditions avantageuses et d'abord leur assurer le transport gratuit jusque sur les lieux de travail.

Tout d'abord, l'administration elle-même se chargea de cette tâche; mais à partir de 1950, sur l'initiative du président de la Chambre d'Agriculture, fut organisé le Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main-d'œuvre. La caisse du S.I.A.M.O. est alimentée par les différentes branches d'activité, proportionnellement au nombre d'hommes employé par chacune, et rembourse les frais de route des employeurs ou des recruteurs qui transportent la main-d'œuvre vers le chantier et la ramènent à l'expiration des contrats. Ceux-ci, conformément aux habitudes, sont collectifs et verbaux; ils sont prévus en général pour une durée de six mois ou un an.

Au cours de ses deux premières années d'existence, en 1951 et 1952, le S.I.A.M.O. a financé l'acheminement de 90.000 travailleurs, venus pour la plupart du centre de recrutement organisé à Bobo-Dioulasso. Un autre centre est mis sur pied à Ouahigouya, dans la région peuplée de Bandiagara. L'Ouest du territoire de la Côte d'Ivoire fournit aussi un contingent appréciable.

A l'heure actuelle, la plupart des plantations européennes ont suffisamment de main-d'œuvre. Celle-ci est d'ailleurs revenue très vite chez les planteurs qui avaient à ses yeux bonne réputation et qui main-

tenant refusent des candidats. Ceux qui autrefois s'étaient montrés trop exigeants ou simplement maladroits ont éprouvé longtemps de grandes difficultés et, aujourd'hui encore, sont constamment obligés de renouveler leurs effectifs, qui fondent parfois brusquement, souvent sans raison apparente.

3. *Les conditions de travail.*

Les salaires minima sont aujourd'hui fixés à 105 francs C.F.A. par jour de travail. Cette somme, qui paraît très faible, (210 francs métropole) représente pourtant une réelle amélioration du niveau de vie dont les Africains jouissent chez eux. Les chefs d'équipe reçoivent un peu plus. Dans les plantations européennes, la journée de travail n'est pas basée sur un nombre défini d'heures, mais sur une tâche correspondant à des normes officiellement établies et fixée au début de la journée.

Pendant les périodes de pointe, le salaire est augmenté selon le rendement. Ainsi, pendant la récolte du café, le salaire normal correspond au ramassage de deux ou trois caisses de cerises. S'il veut en récolter davantage, chaque manœuvre reçoit une prime : par exemple 50 francs C.F.A. par caisse supplémentaire; certains parviennent alors au total de huit caisses. Lorsqu'on paie ainsi au rendement, il est naturellement difficile d'obtenir un travail soigné.

Sur le salaire de 105 francs, des retenues sont effectuées par le planteur pour le logement (6 francs) et pour la nourriture (49 francs). Une ration-type a été fixée officiellement, ainsi que des normes pour le logement. Pour plus de tranquillité, nombre d'employeurs préfèrent ne pas fournir la nourriture et payer le salaire intégralement.

Pour défendre leurs intérêts, les manœuvres agricoles n'ont pas encore su s'organiser en syndicats, bien que le syndicalisme soit autorisé. Leur manque d'éducation et leur instabilité expliquent cet état de choses. Dans chaque plantation, il existe seulement des délégués coutumiers représentant les différentes populations auxquelles se rattachent les manœuvres : Mossis, Yacoubas, Guérés, etc.

Pour veiller à l'application des règlements, qui ont été coordonnés et dans une certaine mesure modifiés en décembre 1952 par l'institution du Code du Travail, il existe une Inspection du Travail. Mais son personnel (un inspecteur à Abidjan et un autre à Gagnoa) n'est pas suffisant. Les coutumes passent d'ailleurs généralement avant les règlements écrits. Une mesure appliquée couramment, bien qu'interdite, est le « coupage » partiel ou complet du salaire, quand une tâche est mal faite.

Le droit de grève existe, mais il est « réglementé ». Une grève n'est considérée comme légale qu'après l'échec d'une procédure de conciliation assez compliquée. En pratique, les grèves éclatent le plus sou-



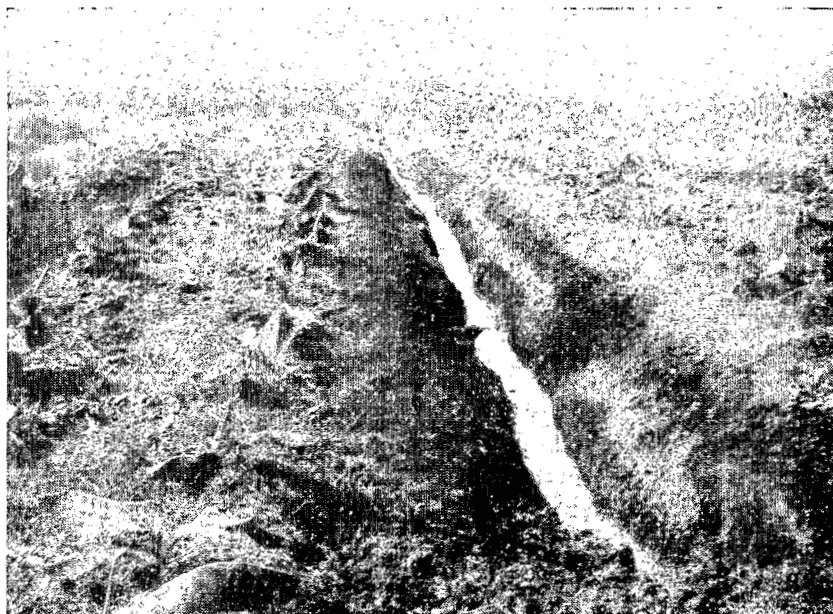
Caféier Robusta à Gagnoa.

Cliché H. Fréhou.



Palmeraie de l'Irho près de Dakar. Plantes de couverture.

Cliché A. Cochetoux.



Jeunes bananiers. Canal de drainage et irrigation (route de Dakar).



Plantation d'ananas, près de la « lagune » Ono, au N.E. de Grand-Bassam.

Clichés H. Fréchet.

vent de façon brusque et il faut bien composer. En novembre 1952, une grève générale a éclaté « illégalement ». La législation alors en vigueur prévoyait des pénalités en cas de non-observation de la procédure préalable; mais devant l'ampleur du mouvement, aucune sanction ne put être prise. En face de manœuvres qui n'ont qu'une idée assez vague de leurs droits et devoirs, on préfère en général faire preuve de bon sens et de diplomatie plutôt que s'attacher à la lettre des règlements.

Les incidents surgissent souvent dans les mêmes plantations, là où le planteur n'a pas su créer un climat d'entente. Une bonne ambiance, qui permet de garder plus longtemps les manœuvres et de les utiliser sans heurts, ce qui demande beaucoup de tact, est un facteur très favorable à la bonne marche d'une plantation. La plupart des anciens planteurs agissent en conséquence.

Si, parmi eux de vieux coloniaux évoquent parfois avec nostalgie le temps où ils étaient les maîtres absolus sur leurs terres, beaucoup se sont adaptés avec intelligence aux conditions nouvelles : l'attachement que leur porte leur main-d'œuvre témoigne souvent de l'existence d'un climat social nouveau conforme à la fois aux véritables intérêts de l'employeur et à ceux des employés.

4. *Les relations avec les planteurs africains.*

La présence d'un grand nombre de planteurs africains exerce une influence croissante sur la vie des planteurs européens. Leurs relations prennent assez souvent la forme de rapports de bon voisinage et même de collaboration. Des Africains dépourvus de matériel portent parfois leur récolte de café au planteur européen voisin, qui se charge de la traiter à un tarif raisonnable. A ses débuts, la culture des bananiers fut également essayée par les Africains; les planteurs européens les conseillaient et se chargeaient de l'expédition, qui ne peut se faire dans des conditions intéressantes que par quantités assez fortes.

De nombreuses plantations africaines appartiennent à d'anciens manœuvres formés chez leurs anciens patrons européens et qui continuent à s'inspirer de leurs méthodes de travail. Les populations de l'Ouest ont ainsi grandement profité de la présence dans cette région de plusieurs plantations européennes très tenues.

Mais cette coexistence est également source de conflits. Depuis la guerre, il est difficile d'obtenir de nouvelles concessions, car les populations qui exercent des droits coutumiers d'occupation du sol refusent souvent de s'en dessaisir, ne voulant pas céder des terres dont elles pourraient avoir besoin plus tard.

La rivalité entre planteurs africains et européens apparaît surtout à propos de la main-d'œuvre. Encore aujourd'hui, au lieu de s'adresser au S.I.A.M.O., les planteurs africains utilisent le plus souvent les

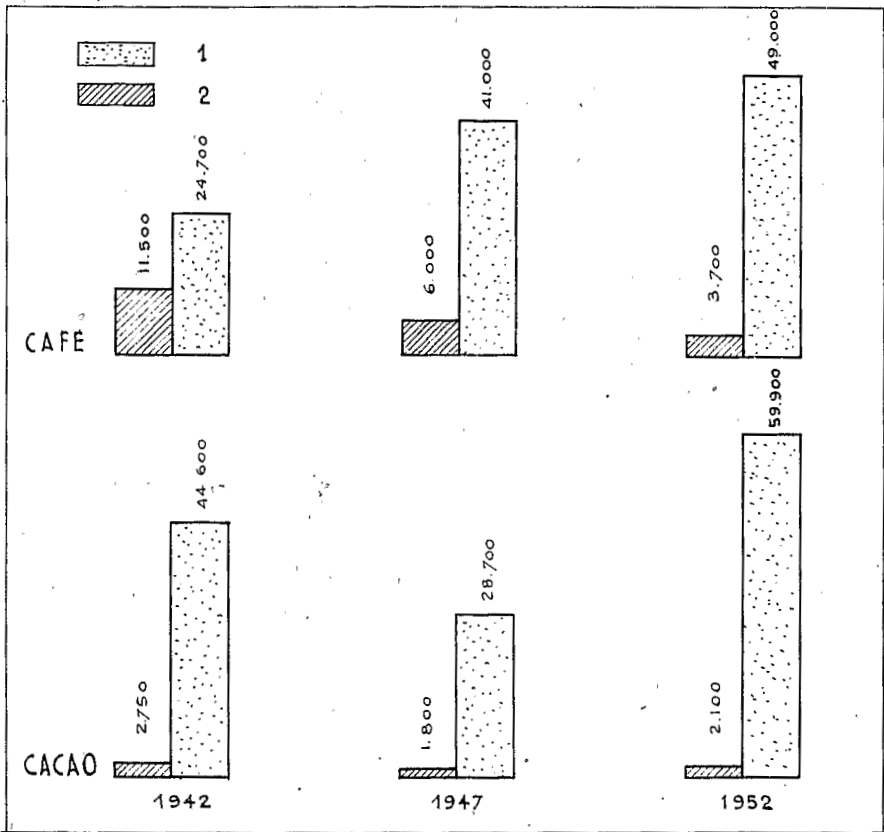


Fig. 3. — La production du café et du cacao en Côte d'Ivoire (en tonnes).
1. - par les plantations africaines ; 2. - par les plantations européennes.

services de manœuvres partis des entreprises européennes et savent même, à l'occasion, provoquer leur débauchage.

C'est à la fin de la guerre que les rapports se sont tendus entre planteurs africains et européens, souvent par la faute des derniers. Les planteurs européens avaient jusqu'alors joui de l'appui complet de l'administration qui les favorisait, même aux dépens des Africains, bien que ceux-ci fournissent de loin la majeure partie de la production exportée. En 1943, on en vint même à refuser aux planteurs africains toute main-d'œuvre recrutée, désormais réservée aux seuls planteurs européens; certains en profitèrent même, malgré l'interdiction officielle, pour étendre la superficie de leurs cultures. Il arriva que des Africains furent enlevés à leurs propres exploitations et recrutés pour une entreprise européenne. En même temps, les équipes phytosanitaires frappaient d'amendes ou détruisaient les plantations africaines qui, faute de main-d'œuvre, étaient mal entretenues.

D'autres erreurs furent commises. Les planteurs européens obtinrent que l'Etat achetât leurs produits plus cher que les produits d'origine africaine. Enfin, en 1944, ils réclamèrent avec succès une prime de 1.000 francs par hectare qui leur fut d'abord réservée. Puis, l'injustice étant par trop criante, elle fut accordée à toutes les plantations d'une superficie supérieure à 25 hectares, ce qui excluait en fait la quasi-totalité des planteurs africains. Le mécontentement de ces derniers les amena à quitter le syndicat unique qui ne défendait pas leurs intérêts et à former un Syndicat Agricole Africain. Ce syndicat organisa les premiers arrivages de manœuvres mossis à qui il garantit des conditions d'emploi aussi avantageuses que celles obtenues en Gold Coast. Les planteurs européens, après avoir proclamé que ces conditions d'emploi les mèneraient tous à la faillite, furent bien obligés de suivre cet exemple après l'abolition du travail obligatoire.

A l'heure actuelle, les rapports sont beaucoup plus cordiaux entre les planteurs africains et les planteurs européens, qui reconnaissent les maladresses commises. Les représentants des uns et des autres sont souvent amenés à travailler ensemble, bien que la scission syndicale subsiste. Tous savent qu'ils ont beaucoup d'intérêts communs, notamment dans le domaine économique.

IV. Les problèmes économiques.

L'introduction des produits de la Côte d'Ivoire dans le circuit commercial international oblige les planteurs européens à tenir compte de la conjoncture économique et à s'organiser en conséquence pour que leur activité reste rémunératrice.

1. *La traite et l'expédition des produits.*

L'exportation de la production agricole est fondée sur le système de la traite. Très peu de planteurs exportent directement. Même une société comme la S.P.R.O.A., capable de produire des centaines de tonnes, vend à des commerçants. On évite ainsi la corvée que représentent, pour des non-spécialistes, les interminables formalités administratives à remplir.

Tandis que des collecteurs libano-syriens ou africains passent dans les villages, où ils achètent par petits lots les produits qu'ils portent ensuite aux exportateurs, les planteurs européens livrent en général leur production, qui se chiffre en tonnes ou dizaines de tonnes, directement aux comptoirs locaux des maisons de commerce. Les planteurs européens évitent ainsi de supporter la diminution de prix correspondant au bénéfice de l'intermédiaire. De plus, ils peuvent profiter de formes de contrat avantageuses que les maisons de commerce leur consentent pour s'assurer leur clientèle.

L'exportation des bananes échappe à ce système. A cause des risques que comporte le transport et la vente des régimes, les maisons de commerce refusent en effet de s'en charger. Les bananes restent la propriété des planteurs jusqu'à la vente dans le port d'importation. C'est alors seulement que les prix sont établis. Les planteurs sont donc à la merci des variations des cours, et en cas de mévente ils ne peuvent éviter de lourdes pertes.

Les conditions générales du marché et l'ouverture des débouchés diffèrent sensiblement selon les produits : c'est pourquoi les variations des cours ne sont pas parallèles, ce qui a amené par exemple la plupart des planteurs européens à abandonner la production du cacao pour celle du café, plus rémunératrice en général et, jusqu'à présent, moins durement frappée par les crises.

Avant la guerre de 1939, une différence essentielle existait entre le marché du cacao et celui du café. Dès 1930, la production de cacao des territoires d'Outre-Mer était supérieure aux importations de la France, alors que leur production de café ne couvrait pas encore et de loin, tous nos besoins. Les prix du cacao durent donc s'aligner sur les cours du marché international, juste au moment où éclatait la grande crise mondiale de surproduction agricole. D'où un véritable effondrement des prix d'achat du cacao à Abidjan. La dépression dura plusieurs années, malgré les mesures de dumping et de protection douanière prises en 1933.

Par contre, la quasi-totalité de la production de café pouvait être absorbée par le marché français, où elle était protégée par les taxes frappant les cafés étrangers. Les prix baissèrent, mais sans cesser d'être rémunérateurs. De plus, une prime, instituée en 1930 pour faciliter le démarrage de la production, compensa jusqu'en 1937 la différence entre le prix de revient du café et son prix de vente.

Les fluctuations des cours étaient donc ressenties de façon très différente par les deux produits jusqu'en 1939. Depuis la guerre, le café des T.O.M., comme le cacao, ne peut être entièrement écoulé en France, d'autant plus que la consommation tarde à retrouver son niveau d'avant 1939. Il est vrai que la pénurie de devises oblige les importateurs français à s'approvisionner dans les T.O.M. plutôt qu'à l'étranger.

Comme la demande reste forte sur le marché mondial, les prix du cacao et du café, maintenus artificiellement bas par le gouvernement français jusqu'en 1949, sont redevenus rémunérateurs et ont même connu une hausse exceptionnelle dans les premiers mois de 1954. Il en est résulté pour la Côte d'Ivoire une enviable prospérité et chez la plupart des planteurs une très grande aisance financière.

Dans cette nouvelle perspective, le café garde toujours sa réputation de produit payant et conserve la faveur des planteurs européens, qui n'ont guère planté de cacaoyers depuis longtemps et en ont beaucoup arraché. Les Africains, tout en s'intéressant de plus en plus au

caféier, restent plus attachés au cacaoyer dont l'entretien est plus facile.

Depuis 1950, c'est la banane qui, sans doute, rapporte le moins, après avoir connu une belle période de prospérité. Par suite de facteurs complexes : concurrence des autres T.O.M. (surtout des Antilles favorisées par un conditionnement moins sévère), organisation imparfaite des expéditions, obligation de vendre les fruits arrivant à maturité (on ne peut évidemment pas les stocker), concurrence des fruits métropolitains et des agrumes, coups de froid qui, en hiver, empêchent la vente en plein air, les cours présentent depuis plusieurs années de fortes irrégularités difficiles à prévoir. Il arrive que les frais de transport et d'expédition dépassent le prix de vente sur le port de débarquement; c'est le planteur, dans ce cas, qui supporte entièrement le déficit.

Solidement organisés en une Fédération syndicale très active, les planteurs de bananes n'en font pas moins un gros effort pour porter leur production à 30.000 tonnes, ce seuil étant nécessaire pour justifier une rotation rapide des navires spécialisés qui assurent le transport. Ils envisagent aussi de réorganiser leur système de vente, et, pour absorber les surplus saisonniers de production, la création d'une usine de fabrication de poudre de banane. Le climat de la Côte d'Ivoire, plus favorable à la banane que celui de Guinée, permet d'ailleurs de réduire ces excédents saisonniers et d'obtenir le maximum de production au moment où la demande est la plus forte.

2. *La rentabilité des entreprises.*

Les planteurs ne peuvent guère influencer sur les cours des produits coloniaux, ni comprimer les frais de transport et d'expédition. S'ils obtiennent parfois de l'Etat, en cas de difficultés graves, la suppression ou la diminution de certaines taxes, ils ne peuvent que se plaindre lorsque les tarifs des transports maritimes leur paraissent trop élevés. Dans le proche avenir, la création en cours d'achèvement d'un véritable grand port à Abidjan doit permettre de réduire sensiblement les frais d'embarquement.

Quant aux transports des plantations vers Abidjan, malgré le mauvais état des routes et les insuffisances de la voie ferrée, ils sont effectués à des tarifs assez bas, en général par des camionneurs africains indépendants ou attachés à une maison de commerce. En 1953, la différence de prix entre une tonne de marchandise à Gagnoa et à Abidjan, différence due au coût du transport, était de 3.500 à 4.000 francs la tonne, ce qui représentait au maximum 5 % du prix du cacao et 3 % du prix du café. Le progrès est donc net par rapport à la période d'avant-guerre : en 1933, la différence oscillait autour de 250, 300 francs, soit 6 % du prix du café et 20 à 25 % du prix du cacao !

Si les problèmes de transport sont en cours de solution, les frais de culture sont croissants (achat de matériel, main-d'œuvre). Les planteurs

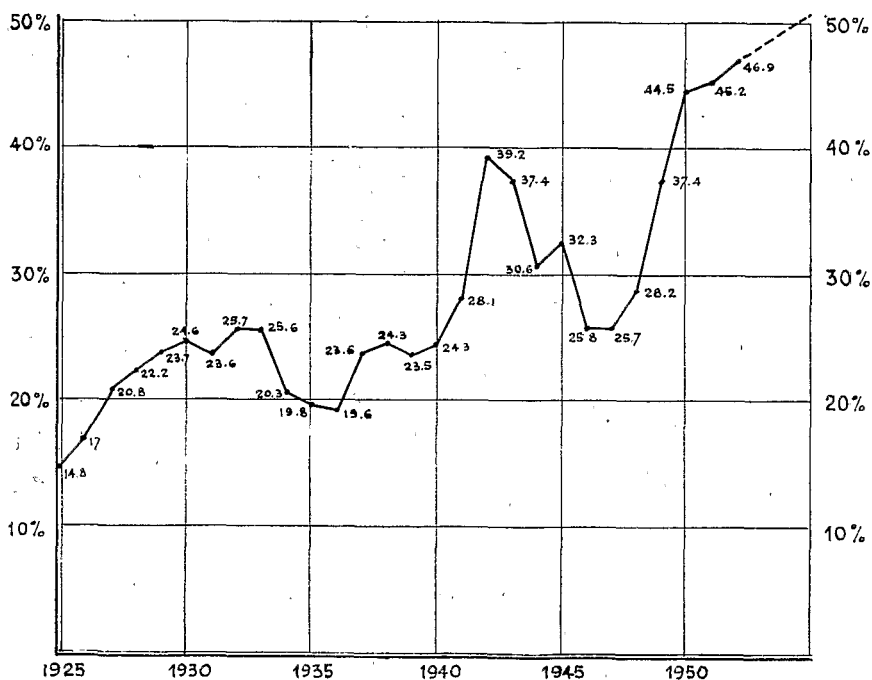


Fig. 4. — Part de la Côte d'Ivoire dans les exportations de l'A.O.F. (en valeur) de 1925 à 1952.

ont cependant divers moyens d'améliorer leur position commerciale :
 1° *La compression des prix de revient*. Il est pratiquement impossible de savoir quel est le prix de revient réel d'un produit. Les calculs faits de divers côtés sont presque toujours contradictoires et les planteurs européens restent très discrets à ce sujet; ils déclarent qu'ils travaillent le plus souvent à perte et couvrent à grand peine leurs frais.

A vrai dire, les prix de revient auraient pu en général être abaissés par une amélioration des techniques, sauf dans le cas où le choix d'un terrain peu fertile a constitué dès le départ un lourd handicap. La mécanisation permettrait une économie sensible de main-d'œuvre et serait pour les planteurs européens un facteur de supériorité sur les planteurs africains. Mais elle n'est générale que pour le traitement des produits récoltés. Dans le domaine agricole proprement dit, ses progrès sont lents. Beaucoup hésitent à acheter des tracteurs et des machines qui coûtent cher et qui, parfois mal adaptés aux conditions de l'agriculture tropicale et mises entre des mains peu expertes, sont vite hors de service. La mécanisation semble d'ailleurs impossible pour le travail qui demande justement le plus de main-d'œuvre : la récolte.

Les planteurs de bananes espèrent produire à bien meilleur compte

quand ils pourront reconstituer leurs plantations avec la variété « poyo » qui, non seulement est plus productive, mais permettra une économie substantielle sur l'emballage. Celui-ci coûte actuellement 6 ou 7 francs par kilo de fruit et exige beaucoup de main-d'œuvre; sa suppression partielle ou totale serait donc un progrès décisif.

2° *Une aide extérieure.* Dans bien des cas, les planteurs ont pu compter sur quelque appui. Très souvent, les maisons de commerce leur consentent des avances, sous la forme de fourniture à crédit d'outillage ou de nourriture pour les manœuvres. Ces avances sont remboursées au moment de la récolte. Des avances plus importantes et à plus long terme peuvent être obtenues du Crédit Agricole qui facilite non seulement la bonne marche des exploitations, mais leur progrès technique en finançant l'achat de matériel et l'installation de bâtiments.

Comme ils peuvent en général présenter plus de garanties, les planteurs européens sont ici, en fait sinon en droit, nettement avantagés par rapport aux Africains; quoique beaucoup moins nombreux et fournissant une faible part de la production, ils ont reçu 85 % des sommes prêtées de 1950 à 1952.

A plusieurs reprises, des primes ont enfin été accordées par l'Etat. Actuellement, la reconstitution des plantations est facilitée par l'octroi d'une prime à l'arrachage des caféiers atteints par la fusariose, et d'une prime à la plantation s'élevant à 10.000 francs par hectare, dont le versement est soumis à certaines conditions destinées à assurer une mise en place correcte.

De même, le Service de l'Agriculture rembourse un tiers des sommes dépensées pour l'achat d'engrais et de produits antiparasites. Enfin, rien qu'en 1953, il a distribué 25 millions de plants de caféiers.

3° Le planteur doit cependant compter avant tout sur lui-même et par conséquent organiser son exploitation de façon rationnelle.

Ce problème est pour lui absolument différent de ce qu'il peut être pour le petit planteur africain.

La dimension de la plantation a son importance. Une des erreurs capitales commises par les premiers planteurs européens a été de voir trop grand, d'étendre au maximum la superficie cultivée. On admet aujourd'hui qu'une surface de 100 à 200 hectares de caféiers ou cacaoyers, de 25 à 30 hectares de bananiers est largement suffisante pour un seul Européen. Au-delà, il lui sera très difficile, même en se surmenant, de surveiller effectivement ses manœuvres dont le nombre est nécessairement très élevé (un par hectare pendant la récolte du café) et les équipes dispersées le plus souvent aux quatre coins de la concession. Mieux vaut par conséquent pratiquer une culture plus intensive sur une surface relativement réduite.

Une question à l'ordre du jour est celle de la polyculture. En la pratiquant, on peut diminuer les risques que font courir à tous les plan-

teurs la mévente d'un produit, une mauvaise récolte ou la destruction d'une culture par une maladie. D'autre part, la polyculture peut permettre d'utiliser judicieusement les différents sols d'une plantation. En outre, la succession des récoltes régularise les besoins de main-d'œuvre et procure des rentrées d'argent à différentes époques de l'année.

Si la plupart des planteurs européens, qui s'étaient intéressés dans les débuts à la fois au cacao et au café, ont ensuite abandonné le premier, un mouvement inverse semble aujourd'hui se dessiner chez les planteurs de bananes dont plusieurs, réalisant les dangers de la monoculture, plantent aussi des ananas. D'autres cultures ont été également essayées : le citronnier, le palmier à huile, le papayer, le colatier, etc. L'hévéaculture, réintroduite récemment et étudiée par des spécialistes venus d'Extrême-Orient, exige, semble-t-il, la très grande exploitation.

3. *Le problème de la qualité.*

Les pouvoirs publics, les commerçants et les producteurs sont préoccupés depuis plusieurs années par une question très importante pour l'avenir des cultures d'exportation en Côte d'Ivoire : la baisse de la qualité des produits.

La qualité des bananes, grâce au contrôle du service du conditionnement et surtout aux efforts des planteurs, est très satisfaisante. On ne peut malheureusement en dire autant du café ou du cacao. Il s'agit là d'un problème ancien : déjà avant la guerre ces deux produits étaient souvent mal préparés, surtout le café. Mais on a assisté, au cours des dernières années, à une aggravation très nette de la situation. Voici, en effet, comment a évolué le classement des produits exportés :

| | CAFÉ | | CACAO | |
|-------------------------|------|------|-------|------|
| | 1948 | 1952 | 1948 | 1952 |
| Supérieur | 2 % | 2 % | 71 % | 12 % |
| Courant | 91 % | 46 % | 17 % | 61 % |
| Limite et triages | 7 % | 52 % | 12 % | 27 % |

Cette mauvaise qualité est due au manque de soin pendant la récolte et la préparation des produits (dépulpage ou décorticage, séchage et triage pour le café, fermentation et séchage pour le cacao).

Pour une large part, la dégradation de la qualité doit être mise en rapport avec le régime des prix. A cause de l'ampleur de la demande, le commerce ne marque pas une différence assez nette entre les produits bien classés et ceux qui ne le sont pas, de sorte que l'effort supplémentaire à accomplir pour obtenir du bon café ou du bon cacao n'est pas récompensé. D'autres facteurs interviennent et compliquent la question,

obscurcie à plaisir par les accusations que planteurs, commerçants et personnel administratif ne manquent pas de lancer les uns contre les autres.

Il est généralement reconnu que les planteurs européens continuent à fournir des produits de bonne qualité, par tradition et parce qu'ils disposent d'un matériel plus perfectionné que les Africains. Mais ils risquent eux aussi d'être victimes de l'évolution actuelle, si « produit en provenance de Côte d'Ivoire » devient pour les clients synonyme de « qualité inférieure ».

En ce moment, tous les produits, bons ou mauvais, trouvent des acheteurs. Mais en serait-il de même en cas de surproduction ? La Côte d'Ivoire ne risquerait-elle pas alors de perdre des clients, surtout à l'étranger. Or, il est bien connu que des clients perdus pour cette raison ne se laissent pas facilement reconquérir. Déjà les Etats-Unis ont considérablement restreint leurs achats de cacao.

De nombreuses solutions ont été proposées : taxes douanières différentielles frappant davantage les qualités inférieures, rétablissement de l'inspection des produits à l'intérieur du territoire, suppression de la qualité limite, reconditionnement, avant l'embarquement, contrôle dans l'enceinte du port pour empêcher les fraudes.

Enfin, en 1954, a été prise la décision d'accorder une prime aux produits de qualité supérieure et de pénaliser au contraire les catégories « courant » et « limite ». Ainsi il deviendra profitable pour tous les planteurs de fabriquer des produits de bonne qualité.

Conclusion.

Bien que l'horizon ne soit pas absolument sans nuage, l'avenir immédiat des cultures d'exportation en Côte d'Ivoire est très largement assuré.

Cependant on peut se demander si leur développement continuera à se faire sous les deux formes traditionnelles et si les planteurs européens ne seront pas, peu à peu ou brutalement, éliminés au profit des planteurs africains. Sans être délibérément pessimistes, nombreux sont les Européens qui pensent que leurs plantations sont condamnées, à plus ou moins longue échéance. Il est vrai qu'elles ne bénéficient plus comme autrefois de l'appui officiel de l'administration. Mais ne peuvent-elles se défendre sur le plan économique, quoique privées de cet appui ?

Il est difficile de répondre. On ne sait pas quelle est, à l'heure actuelle, la forme d'exploitation la plus rémunératrice. Au point de vue technique, les Européens bénéficient d'avantages certains et appliquent plus vite les nouveaux procédés qui permettent d'accroître les rendements et de diminuer les prix de revient. Ils pourront plus facilement mécaniser leurs exploitations.

Mais l'augmentation du coût de la main-d'œuvre que peuvent provoquer des lois sociales nouvelles serait sans doute plus durement ressentie par les grandes propriétés européennes que par les petites plantations africaines qui gardent dans l'ensemble leur structure familiale.

Dans les circonstances économiques actuelles, il y a place pour tous en Côte d'Ivoire. En temps normal, le planteur européen semble même plus apte à profiter des variations des cours. Mais en temps de crise, la plantation africaine présente sans doute une plus grande faculté d'adaptation.

Au cours des dix dernières années, la production européenne de café et de cacao a diminué. Des planteurs, découragés par les difficultés sociales ou ruinés par la trachéomycose, ont abandonné la partie. Mais ceux qui restent participent grandement à l'effort de reconstitution et d'extension des plantations de café que favorise l'administration. Les planteurs de bananes estiment que l'augmentation de leur production est une des conditions essentielles de leur avenir.

Dans leur ensemble, les planteurs européens ont compris que les conditions actuelles ne sont plus celles de 1930 et qu'un nouvel essor des cultures d'exportation n'est possible qu'au prix de gros investissements de capitaux; elles ne seront rentables que s'ils s'engagent sans retard dans la voie de la culture intensive.

Il est certain que, de son côté, la plantation familiale africaine peut s'améliorer rapidement en ce qui concerne le caféier et le cacaoyer. Si la plantation européenne est destinée à « passer la main » à la petite exploitation africaine dans ces deux domaines, il lui resterait, du moins pour quelque temps encore, la culture plus délicate de la banane d'exportation et les cultures nouvelles : hévéa, citronnier, etc.

Grâce à des moyens techniques supérieurs et à son sens de l'initiative, le planteur européen jouerait ainsi le rôle d'éducateur qui a déjà été le sien lorsqu'il a fait connaître la culture du caféier dans l'Ouest du territoire. Mais les succès qu'il peut remporter sur ce plan ne le condamnent-ils pas à être considéré comme un rival importun par ceux-là mêmes qu'il a initiés aux cultures d'exportation? Le problème de la coexistence en Côte d'Ivoire des deux types d'exploitation risque alors de ne pas se poser seulement en termes économiques. Comme d'aucuns le craignent, il peut aussi présenter des aspects purement politiques.

Hubert FRECHOU.

|| Extrait des "Cahiers d'Outre-Mer"
N° 29 - Janvier-Mars 1955